

*Vive la recherche libre ! Les subventions publiques à la recherche en sciences humaines et sociales au Québec.* Par **Andrée Lajoie**. (Montréal : Liber, 2009. 201 p., tab., notes, ann. ISBN 978-2-89578-175-2 24 \$)

Vincent Larivière

Volume 34, numéro 1, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006934ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006934ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Larivière, V. (2011). Compte rendu de [*Vive la recherche libre ! Les subventions publiques à la recherche en sciences humaines et sociales au Québec.* Par Andrée Lajoie. (Montréal : Liber, 2009. 201 p., tab., notes, ann. ISBN 978-2-89578-175-2 24 \$)]. *Scientia Canadensis*, 34(1), 86–88. <https://doi.org/10.7202/1006934ar>

## ***Book Reviews / Comptes Rendus***

### **General / Général**

***Vive la recherche libre ! Les subventions publiques à la recherche en sciences humaines et sociales au Québec.*** Par **Andrée Lajoie**. (Montréal : Liber, 2009. 201 p., tab., notes, ann. ISBN 978-2-89578-175-2 24 \$).

Le pamphlet d'Andrée Lajoie tombe à point. Avec la récente controverse autour de l'addition, par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), de bourses de doctorat assujetties à une pertinence économique, cet ouvrage s'assure d'une importante couverture médiatique et d'une chaude réception parmi certains milieux universitaires qui, sensibles aux métaphores navales de « dérive » et de « naufrage » de l'université, y trouveront une nouvelle confirmation de leurs préjugés. Par contre, pour ceux qui sont plus critiques par rapport à ce discours à la mode, cette analyse quantitative et qualitative des programmes de subventions à la recherche en sciences sociales et humaines (SSH) – vus à travers le prisme de la carrière de l'auteure – ne convainc pas.

L'ouvrage de Lajoie se divise en deux parties. La première partie, quantitative, mesure l'évolution des programmes de recherche canadiens et québécois en SSH selon un « degré » de liberté assigné par l'auteure: « recherche libre », effectuée sans contrainte liée au sujet où à sa réalisation, « recherche concertée », dont la demande doit-être effectuée en équipe, et finalement, « recherche ciblée/orientée », où l'obtention des fonds est conditionnelle au travail sur un sujet donné. Les données exposées montrent que la recherche libre, qu'elle soit financée par Ottawa ou Québec, reçoit une portion de plus en plus petite du financement de la recherche en SSH. La seconde partie, qualitative, présente les résultats d'une série d'entrevues menées auprès d'une cinquantaine de chercheurs et administrateurs qui livrent leurs perceptions de l'état de la recherche et des contraintes liées aux modes de subventions. On remarque que les chercheurs interrogés n'affichent pas toujours le même pessimisme que l'auteure et ne semblent pas trop être affectés par les contraintes de la collaboration. L'auteure analyse finalement, dans le dernier chapitre, les facteurs socioculturels qui déterminent ces différentes perceptions.

La thèse de Lajoie est essentiellement la suivante : le financement de la recherche « libre » en sciences sociales et humaines occupe un espace de plus en plus restreint au Québec. Cette tendance est, selon elle, mauvaise car les modes de financement concertés, ciblés ou orientés mettent davantage de pression sur les chercheurs, « tout en n'étant pas utiles à la société, sinon en lui étant nuisibles » (p.197). Elle ajoute que, dans un tel

contexte, les chercheurs changent d'objet selon le goût du jour, ce qui les empêche de faire de la « bonne » recherche qui, elle, prend nécessairement du temps. Cette position correspond pour l'essentiel à celle généralement défendue, souvent spontanément, par les chercheurs et qui a été formalisée par Vannevar Bush, en 1945, dans *Science: The Endless Frontier*. En effet, selon Lajoie, « la solution consiste plutôt à laisser les chercheurs choisir librement des sujets sur lesquels ils pourront se pencher le temps qu'il faut pour offrir des perspectives utiles plus tard » (p.199). Et pour seule preuve de la meilleure « efficacité » collective de la recherche sans contrainte, l'auteure présente deux anecdotes personnelles sur l'impact de ses recherches. C'est un peu court, et on peut penser qu'il serait possible d'utiliser les méthodes des sciences sociales pour évaluer plus rigoureusement les effets réels des différents programmes. En somme, ce qui manque à cette étude – et à tout le discours s'opposant à la recherche autre qu'entièrement libre –, c'est une preuve tangible, autre qu'anecdotique ou idéologique, que la recherche concertée et ciblée est « nuisible » pour la collectivité.

L'auteure suggère finalement de donner aux professeurs les moyens nécessaires à la poursuite des recherches qu'ils désirent, comme ils le désirent – mais en se gardant, bien sûr, de suggérer un mécanisme permettant de satisfaire à la fois tout le monde dans un contexte où les ressources sont nécessairement limitées. Plus pragmatique – ou moins idéaliste, c'est selon –, elle suggère également de conserver au moins la moitié des subventions à la recherche libre. Ce ratio, en fait, se situe bien en dessous du pourcentage que l'on obtient lorsque l'on classe les programmes d'une façon moins intransigeante que ne le fait Lajoie. En effet, plutôt que de s'en tenir aux intitulés des programmes, une analyse de la liberté effective dont bénéficient les chercheurs au sein des programmes dits « contraignants » aurait vraisemblablement permis de voir, comme l'ont constaté Godin, Trépanier et Albert,<sup>1</sup> que, d'une part, la recherche libre obtient la majorité du financement et, d'autre part, que bien que le discours des conseils subventionnaires donne une grande importance à la pertinence sociale des recherches et à la collaboration, les recherches financées demeurent en grande partie libres et individuelles. Finalement, Lajoie suggère de confier aux diplômés qui exercent dans les secteurs publics et privés les projets ciblés qui visent à répondre à des questions pratiques. Comme si, de facto, ces questions n'étaient d'aucun intérêt pour les universitaires, qui ne pourraient choisir sans contrainte de s'y intéresser ! En somme, il s'agit de la négation de toute l'utilité d'une politique scientifique interventionniste.

---

1. Benoît Godin, Michel Trépanier et Mathieu Albert, « Des organismes sous tension : les conseils subventionnaires et la politique scientifique », *Sociologie et sociétés* 32, 4 (2000) : 17-42.

La classification des programmes effectuée par l'auteure mérite quelques commentaires. Par exemple, elle classe tous les programmes du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) comme étant concertés, ciblés ou orientés car les demandes de financement des chercheurs doivent s'inscrire dans l'un des treize domaines prioritaires du Fonds. Or, si on regarde ces treize domaines de près, on constate bien qu'ils sont très généraux et couvrent en fait l'ensemble de la recherche en SSH ! À ce compte, toutes les subventions octroyées par les conseils subventionnaires canadiens et québécois sont orientées, chacun ciblant un domaine disciplinaire (sciences sociales et humaines, sciences naturelles et génie, sciences médicales). Bien que l'on puisse se désoler que certains objets de recherche soient davantage financés que d'autres, il faut bien voir que les centres FQRSC sont généralement axés sur des objets d'intérêt public et que la liberté d'y inclure les chercheurs voulus et d'y travailler sur un aspect de l'objet plutôt qu'un autre y est totale. La présence de contraintes ne signifie pas nécessairement qu'il y ait absence de liberté ! De la même façon, l'ouverture d'un poste de professeur dans un département sera rarement « libre » de toute contrainte. L'offre d'emploi sera nécessairement précédée par une définition du poste à pourvoir, lui-même étant la conséquence directe des luttes de pouvoir au sein du département et des domaines et sujets qui y sont considérés comme étant « à la mode ». Verrait-on là aussi une entrave à la liberté académique ?

Sans référence à l'abondante littérature québécoise et canadienne sur les politiques scientifiques ou l'enseignement supérieur, l'ouvrage de Lajoie constitue un récit personnel des transformations des modes de subventions en SSH au cours des 40 dernières années, écrit par une chercheuse qui a connu l'époque fabuleuse, mais transitoire, de la croissance exponentielle de la recherche et des ressources qui y sont dédiées. L'histoire des universités et de la recherche a montré que, de tout temps, les chercheurs ont dû prouver la pertinence de leurs travaux afin d'obtenir des fonds. Cela est vrai pour Pasteur qui, bien que représentant l'image par excellence du chercheur désintéressé, a pourtant à son époque déposé des nombreux brevets et fait de nombreux projets de recherche appliqués. Cela est vrai également pour Bourdieu, que l'étendue de sa contribution théorique aux sciences sociales n'a jamais empêché de faire des contrats de recherche orientés, tel celui avec la compagnie Kodak-Pathé dont découle l'ouvrage *Un art moyen : Essai sur les usages sociaux de la photographie* (1965). Preuve que la recherche orientée et appliquée, voire commanditée, peut également engendrer des avancées théoriques fondamentales.

VINCENT LARIVIÈRE  
*Université de Montréal*